



METTRE EN PLACE DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
dirigeants et
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

28 octobre 2025

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

Fort de France

Prix

Sans reste à
charge pris en
charge par le CCT
(CTM + DEETS)

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

[contact-aract-
martinique@anact.fr](mailto:contact-aract-martinique@anact.fr)

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Envisager de déployer ou avoir déjà déployé des Espaces de Discussion. Télécharger le [kit gratuit « Mettre en place des EDD »](#) disponible sur anact.fr.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la discussion sur le travail
- Appréhender les différents types d'espaces de discussion
- Construire durablement un dispositif de discussion sur le travail
- S'approprier des outils et des repères pour animer la discussion sur le travail

Les +

Cette formation permet d'acquérir des repères concrets et une démarche s'appuyant sur des outils et méthodes pour mettre en œuvre un espace de discussion.

PROGRAMME

- ➔ Les enjeux de la discussion au travail
- ➔ Les différents espaces de discussion : formats, intérêts, limites, conditions de mise en œuvre
- ➔ L'inventaire et l'analyse des espaces
- ➔ L'élaboration d'une ingénierie pour développer des espaces de discussion : durée, fréquence, acteurs, modalités d'animation...
- ➔ Les outils et repères pour animer une discussion sur le travail

PÉDAGOGIE

- Exercices et mises en situation tirés de cas concrets
- Travaux en sous-groupes et mises en situation
- Présentation d'outils pratiques : modèle « C2R », « situation - problème », diagnostic photo et/ou ateliers sur le travail

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation. Evaluation de la formation par un pré-questionnaire, un questionnaire à chaud et un questionnaire à froid via une enquête en ligne